



Les 100 premiers jours ou l'état de Grasse

Billet d'humeur de Me Michel Valiergue, Bâtonnier du Barreau de Grasse.

Le 10 avril 2010, j'ai fêté mes 100 premiers jours à la tête du barreau de Grasse.

Pour un illustre personnage de notre Histoire, les 100 jours riment avec désillusion, trahison, défaite et banissement.

Pour d'autres figures politiques moins flamboyantes, les 100 jours représentent un espace temps où il est absolument nécessaire de tenter de persuader un électorat potentiel de ce que le programme mis en place dès l'accession au pouvoir est le meilleur et qu'il sera productif, dans les mois à venir, de résultats permettant à la Nation de se rétablir.

Pour ma part, à mon humble niveau, mes 100 premiers jours symbolisent la découverte d'une fonction prenante et passionnante et une adaptation dans l'urgence et la frénésie à la direction et à la gestion du 10^e barreau de France.

C'est aussi la mise en place d'une politique toute personnelle d'évolution de notre barreau au regard de l'évolution de notre société.

Certains ont dit que j'étais un bâtonnier décalé pour insister sur les idées novatrices que je tentais de faire appliquer auprès de mes confrères grassois.

Pour ma part, j'estime que je ne suis nullement décalé mais que c'est plutôt la profession, par son image quelque peu passéiste, qui se trouve être en décalage par rapport à notre monde économique et social.

Dès lors, afin de gommer ce décalage, j'ai estimé qu'il était nécessaire de dépoussiérer notre Barreau et de le connecter à la modernité de notre environnement.

Si je suis vigoureusement attaché au respect de la robe, si je suis viscéralement convaincu de l'utilité de préserver nos organes ordinaires, si je suis un fervent défenseur de notre déontologie, il n'en demeure pas moins que j'ai conscience de la nécessité extrême de voir la profession d'avocat évoluer en fonction des fluctuations de notre société. Qu'on le veuille ou non, les avocats sont devenus de véritables chefs d'entreprise soumis à des obligations administratives, sociales et fiscales. Dès lors, en tant que chefs



Me Michel Valiergue, Bâtonnier du Barreau de Grasse

d'entreprises, ils se doivent, toujours en respect avec les obligations déontologiques liées à la spécificité de l'exercice de leur profession, d'être en symbiose avec les évolutions technologiques actuelles. Nous sommes dans l'ère de l'informatique et, de ce fait, dans l'ère des moyens virtuels de communication.

Le Législateur a très vite compris que le monde juridique et judiciaire avait une obligation extrême de s'adapter à cette communication virtuelle, et ce en pronant, au moyen de circulaires et de décrets, l'instauration de la réalisation de certains actes de procédure par la voie électronique.

Le barreau de Grasse, toujours réactif, s'est grandement investi dans le vaste chantier du réseau privé virtuel des avocats, plus communément intitulé R.P.V.A.

Mais le barreau de Grasse, sous mon impulsion, a aussi décidé d'investir tous les moyens de communication afin de se faire mieux connaître et de diffuser plus grandement au public l'étendue de ses capacités et de ses compétences.

En effet, avec l'aide d'une agence de communication performante et grandement disponible (VCOMK Consulting), le barreau de Grasse a ouvert de nombreux chantiers, à savoir :

- multiplication des interventions dans les journaux afin de tenir informés les justiciables ;
- présence dans de nombreuses manifestations pour développer les contacts entre les divers intervenants du monde judiciaire et juridique ;

- inscription immédiate du barreau de Grasse au projet de «visio-barreau» mis en place par les grands barreaux de France afin d'améliorer les échanges au sein de la profession ;
- développements accrus des contacts avec les autres professions du droit (magistrats, notaires, huissiers, experts judiciaires...) afin d'améliorer la qualité des services rendus, et ce au moyen de signatures de chartes ;
- échanges avec les partenaires économiques et sociaux pour dynamiser l'information du droit auprès du grand public (pour exemple, avec la CCI) ;
- transformation annoncée de la salle du Conseil de l'Ordre pour une mise aux normes technologiques et informatiques.

A cette longue liste non exhaustive, il convient de rajouter la rénovation d'un site internet de l'Ordre des Avocats au Barreau de Grasse qui me paraissait personnellement périmé et obsolète.

Suite à ma demande, il est actuellement en voie de transformation totale après une longue période que je qualifierai d'assoupissement.

Le réveil de ce site Internet est définitivement prévu pour le début juin 2010.

Toutefois, dès le mois d'avril, par l'adoption d'une nouvelle «baseline» («Avocats au Barreau de Grasse, bien plus qu'une robe»), j'ai décidé, avec l'appui indéfectible de mon Conseil de l'Ordre, de donner, non pas une

image décalée du barreau de Grasse, mais une image jeune, moderne et efficace d'un barreau réactif et dynamique.

J'entends continuer à œuvrer en ce sens et avec cette philosophie de modernisme et d'efficacité pour les quelques centaines de jours qui me séparent de la fin de mon mandat prévue inéluctablement au 31 décembre 2011 à minuit.

Tel est l'état de Grasse dans lequel se trouve actuellement notre barreau.

Les multiples réformes prévues pour l'avenir (Code de Procédure Pénale, modernisation de la profession suite au rapport Darrois, acte d'avocat...) sont autant de challenges que le barreau de Grasse entend relever.

Par sa politique d'innovation et d'ouverture au monde économique moderne, il est en train de se donner les moyens d'être entendu et d'être une véritable force de propositions et, certainement sur divers sujets, de contestations.

Certes, la route est longue et les écueils seront nombreux.

Bien évidemment, les critiques des aigris et des jaloux ne manqueront pas de fuser.

Que m'importe puisque, en ce qui concerne mon Conseil de l'Ordre et moi-même, une chose est certaine : nous œuvrons pour le bien de la profession, nous œuvrons pour l'avenir de la profession, nous œuvrons pour la pérennité de la profession.

Michel Valiergue
Bâtonnier de l'Ordre